

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-4088

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National
à l'amendement n° 4086 du Gouvernement

ARTICLE 22

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.